

GUIDE

D'UTILISATION

DE VOTRE

ECOLE DE MUSIQUE !!!



• Votre enfant a 5 ans :
Il voudrait faire de la musique et il est au moins en 3^{ème} année de maternelle :

Eveil musical :

Voir planning

• Votre enfant est en CP :

Pré-solfège appelé « spécial CP »

Cours en groupe et possibilité de commencer un instrument :

Voir planning

• Votre enfant est plus qu'en CP :
La formation musicale redevient obligatoire pour 3 années.

Cela ne se fait pas en fonction de l'âge mais en fonction des connaissances (le niveau peut être réajusté jusqu'aux vacances de Noël.)

Possibilité d'un cours en groupe en plus du cours d'instrument (voir planning)

Cours d'instrument :

Individuel ou à deux pendant **30 minutes**.

Par semaine et hors vacances scolaires.



- **Vous êtes adulte ou ado :**

Cours d'instrument :

Individuel pendant **30 minutes** toutes les semaines ou 1h tous les 15 jours.

Les adultes peuvent aussi prendre un cours d'une 1/2h tous les 15 jours.



- **Les ateliers, les groupes et autres :**

L'atelier vocal ou le djembé sont gratuits pour nos parents d'élèves.

Un musicien est heureux de pouvoir passer un moment avec d'autres musiciens, il est donc fortement conseillé de participer à un groupe, un atelier, un ensemble

• **Questions fréquentes :**

- ***Faut-il un instrument à la maison ?***

Oui !! il faut pouvoir s'entraîner pour progresser.

- ***Combien de temps faut-il s'entraîner ?***

Comme on peut !! entre 10 mn et plus ...tous les jours de préférence ...

Il vaut mieux 10 mn par jour que 2h un seul jour ...

Et si nous pouvons bénéficier de l'aide quotidien des parents !!! c'est génial !!!

- ***Quel instrument choisir ?***

Ecouter divers instruments, en apprécier la sonorité et avoir envie de fabriquer cette sensation.

Se rappeler qu'il faut de la patience, de l'endurance et ne pas se décourager à la moindre anicroche.

- Quelles sont les modalités ?

Remplir la feuille d'inscription pour les nouveaux (en ligne à partir de juillet)
Les pré-inscriptions sont réservées à nos élèves déjà inscrits et à la famille très proche.
A partir du 1^{er} Juin.

A la rentrée :

Faire plusieurs chèques concernant l'année scolaire au complet. Mettre la date **du jour de l'émission** (pas celle où vous désirez être débité).

Pas de chèques-vacances.

Mettre au dos le mois désiré en sachant que l'encaissement est vers le 25 du mois.

15€ de frais d'inscription par élève la 1^{ère} fois.

Possibilité d'une **aide**, si vous habitez Strasbourg et si votre **QFU** est inférieur à 1500 (au-dessus ce n'est pas la peine de remplir le dossier) : voir site

- *Que faut-il comme matériel ?*

En solfège et pré-solfège :

- *Une méthode conseillée par votre professeur
(À acheter avant la toussaint ...)

- *Un petit cahier avec des portées

- *Un crayon, une gomme, un taille-crayon

Pour les instruments :

- *les méthodes demandées par votre professeur.

(À acheter avant la toussaint ...)

- *Comment cela se passe-t-il ?*

Eveil + spécial CP

Tout le monde arrive 5 minutes avant le début du cours.

Pour les enfants qui sont au périscolaire : il faut faire un papier au périscolaire pour les

informer du départ de votre enfant à l'école de musique. Jusqu'à la Toussaint, le pèriscolaire veut bien accompagner les enfants pour qu'ils puissent repérer le chemin.

Petit rappel : c'est par **gentillesse** qu'ils veulent bien le faire et non une obligation. Il faut bien dire à votre enfant qu'il ne faut pas aller sur la route puisqu'il y a un accès direct, le rendre attentif à l'heure pour qu'il devienne rapidement autonome.

Pour les instruments :

Pareil... venir 5 minutes avant, le temps de s'installer...

Et pareil pour le pèriscolaire : ils ne sont pas obligés de gérer les horaires des enfants.

- ***Absence aux cours ?***

C'est bien de prévenir votre professeur.

Votre cours ne sera pas rattrapé.

Si votre professeur est absent, normalement, il prévient ou alors nous mettons une affiche devant la porte.

- ***Y a-t-il cours pendant les vacances ?***

Normalement non.

Sauf en cas de rattrapage, prévoir les jeudis des vacances....

- ***En cas de dossiers incomplets fin Décembre ?***

Nous serions désolés de devoir priver des cours votre ou vos enfants.

- ***Comment faire pour rentrer dans l'école ?***

Chaque professeur a sa salle, vous pressez sur le bouton correspondant.

Le professeur est prévenu et vous ouvre par l'intermédiaire du visiophone.

Veillez-vous placer en face de la caméra pour que nous puissions valider votre entrée.

Voilà !!! si vous avez d'autres questions, vous pouvez passer par le site (musiques-cronenbourg) ou bien les poser directement à l'équipe pédagogique.

Bonne année musicale !!!

